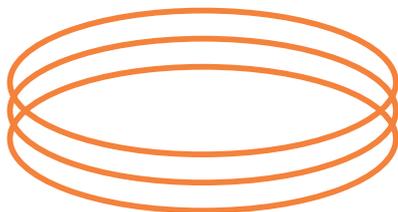
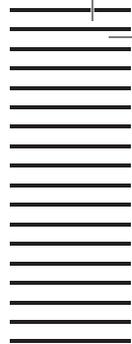
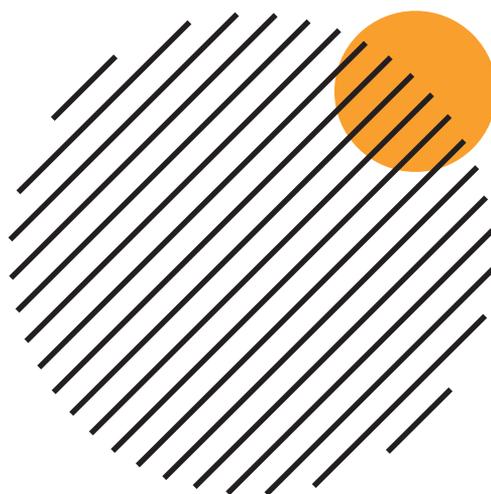




**CONSERVATOIRES**  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



**2025**  
-  
**2026**



MUSIQUE | DANSE | THÉÂTRE

# GUIDE PRATIQUE



[conservatoires.agglo-pvm.fr](http://conservatoires.agglo-pvm.fr)



Paris  
Vallée de la Marne  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE

- 3**            **ÉDITO**
  
- 4** – **19**    **LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**
  - Présentation
  - Les disciplines enseignées
  - Des conservatoires accessibles à tous
  - Les studios
  
- 20**            **LE PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY**
  
- 24**            **LE PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY (CRI)**
  
- 30**            **LE PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL/LOGNES (CRD)**
  
- 36**            **LE PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE**
  
- 44**            **INFOS PRATIQUES**
  - S'inscrire
  - Se réinscrire
  - Règlement intérieur
  - Tarifs et modalités

# ÉDITO

Sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne, c'est un réseau de 9 conservatoires qui vous est offert. La pratique de l'art dramatique, de la musique, de la danse, est un atout pour l'épanouissement individuel et collectif, des enfants comme des adultes. Nos cursus sont conçus pour tous les niveaux et tous les âges, avec des tarifs accessibles, tout en gardant un objectif d'accompagnement de qualité vers la professionnalisation.

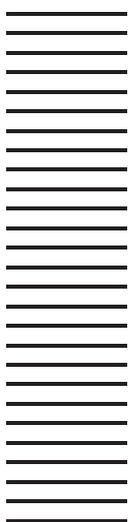
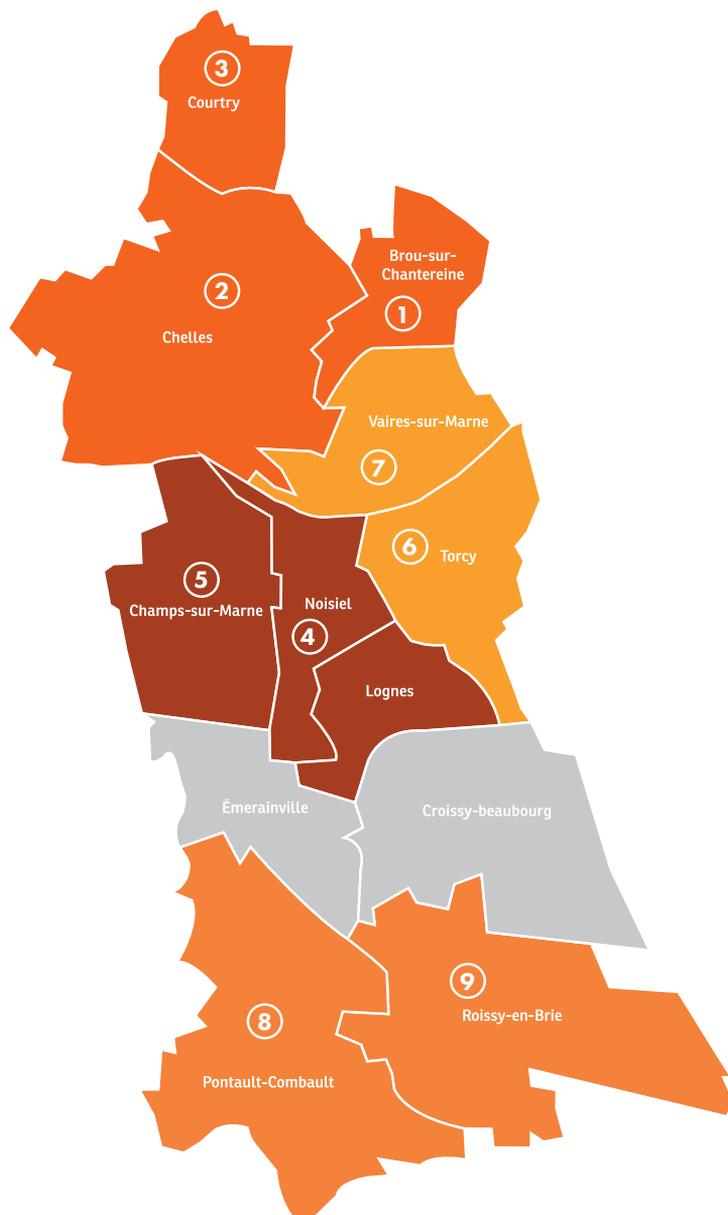
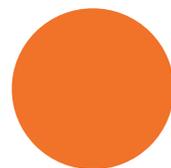
Les activités artistiques participent à développer les capacités cognitives (concentration, mémorisation et réflexion critique), et la créativité. La pratique artistique est un moyen de se reconnecter à nos sensations, nos émotions, à nos corps. Elle forge l'identité et l'estime de soi. Enfin, les conservatoires sont des lieux où les aventures collectives permettent l'apprentissage du vivre-ensemble, dépasser nos différences, de tisser des liens forts.

Pour toutes ces raisons, au-delà de l'intérêt en soi de la Culture, le réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne s'attache à donner à chacun la possibilité de s'inscrire dans un établissement de proximité. Nous nous appuyons notamment sur un dispositif exceptionnel d'interventions en milieu scolaire. Ce sont chaque année plus de 7 000 enfants des écoles élémentaires des villes du territoire qui bénéficient d'une initiation à la pratique artistique ; il est ensuite aisé de poursuivre un cursus en danse, musique ou théâtre dans le conservatoire le plus proche.

Ce guide recense toute l'offre du réseau et donne à voir les singularités des différents établissements : instruments rares, musiques actuelles, musiques du monde, électroniques, jazz, théâtre classique et moderne, danse classique, contemporaine, jazz ou Hip-Hop, ou encore classes à horaires aménagées musicales. Les conservatoires ressemblent à leur territoire. Rayonnant largement par leur dynamisme, ils s'inscrivent dans un projet de société pour vivre bien ensemble.

À vous de jouer !

# LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



## **PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY**

### **1 - CONSERVATOIRE LE KIOSQUE**

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine

Tél. : 01 72 84 62 78 • [conservatoire.brou@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.brou@agglo-pum.fr)

### **2 - CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN**

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles

Tél. : 01 72 84 62 00 • [conservatoire.chelles@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.chelles@agglo-pum.fr)

### **3 - CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL**

Place de l'Abîme • 77181 Courtry

Tél. : 01 72 84 62 49 • [conservatoire.courtry@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.courtry@agglo-pum.fr)

## **PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL/LOGNES (CRD)**

### **4 - CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE**

Allée des Noyers • 77420 Champs-sur-Marne

Tél. : 01 60 05 29 32 • [conservatoire.champs@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.champs@agglo-pum.fr)

### **5 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL VAL MAUBUÉE**

14, allée Boris-Vian • 77186 Noisiel

Tél. : 01 60 05 76 35 • [conservatoire.noisiel@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.noisiel@agglo-pum.fr)

**Annexe: La Malvoisine, 1, place Charles Cros • 77185 Lognes**

## **PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY**

### **6 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO**

2, Place de l'Église • 77200 Torcy

Tél. : 01 60 37 37 30 • [conservatoire.torcy@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.torcy@agglo-pum.fr)

### **7 - CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN**

Centre des Arts et Loisirs

31-33, avenue Jean-Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne

Tél. : 01 72 84 62 62 • [conservatoire.vaires@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.vaires@agglo-pum.fr)

## **PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE**

### **8 - CONSERVATOIRE NINA-SIMONE**

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault

Tél. : 01 60 37 29 80

[conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr)

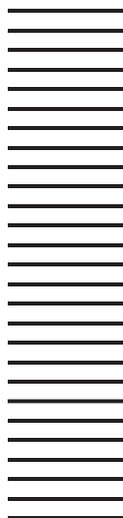
### **9 - CONSERVATOIRE FERME D'AYAU**

Cour de la Ferme d'Ayau,

Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 37 29 79

[conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr](mailto:conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr)



# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE	M
<b>ÉVEIL/INITIATION</b>					
Éveil 4 ans (moyenne section)	Musique	Musique	Musique		
Éveil 5 ans (moyenne section)	Musique	Musique	Musique	Musique	
Initiation 6 ans (CP)	Musique	Musique	Musique	Musique	
Initiation 7 ans (CE1-CE2)					
<b>FORMATION MUSICALE</b>					
Formation Musicale enfants	X	X	X	X	
Formation Musicale Jazz/Musique actuelles	X	X	X	X	
Formation Musicale appliquée aux instruments		X		X	
Culture musicale		X		X	
Formation Musicale voix		X			
Notation médiévale					
Formation Musicale adolescents				X	
Formation Musicale adultes				X	
<b>INSTRUMENTS</b>					
Accordéon	X	X			
Alto	X	X		X	
Basse continue					
Basse électrique	X	X	X	X	
Basson		X			
Batterie	X	X	X	X	
Clarinette	X	X		X	
Clavecin		X			
Contrebasse		X		X	
Cor		X		X	
Flûte à bec		X		X	

(réouverture prévue fin 2025  
 Contacter le CRD Val Maubuée,  
 à Noisiel pour les enseignements prévus)

EN NE	MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
				Musique et danse	Musique et danse
	Musique	Musique et danse ou Musique et théâtre		Musique et danse	Musique et danse ou Musique et théâtre
	Musique	Musique et danse ou Musique et théâtre ou Musique-découverte instruments		Musique et danse	Musique et danse ou Musique et théâtre
				Multi expression	Multi expression
	X	X	X	X	X
	X	X		X	
	X			X	X
	X	X			
				X	
		X			
	X			X	X
	X			X	X
		X			
	X	X		X	X
	X	X		X	X
		X			
	X	X		X	X
	X	X		X	X
		X		X	X

# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COUNTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE	M
<b>INSTRUMENTS</b>					
Flûte traversière	X	X	X	X	
Guitare classique	X	X	X	X	
Guitare électrique	X	X	X		
Harpe		X			
Hautbois		X		X	
Luth		X			
Musique Assistée par Ordinateur		X			
Musique électroacoustique					
Percussions classiques		X			
Percussions cubaines et brésiliennes (dont batucada)		X			
Percussions mandingues (africaines)		X			
Piano	X	X	X	X	
Piano-Jazz		X	X		
Saxophone	X	X	X	X	
Saxophone jazz	X	X			
Traverso					
Trombone		X		X	
Trompette		X	X	X	
Trompette jazz		X			
Saxhorn				X	
Tuba/euphonium				X	
Viole de gambe		X			
Violon	X	X	X	X	
Violoncelle	X	X	X	X	
<b>VOIX</b>					
Chant lyrique		X		X	
Chant musiques actuelles	X	X	X		
Chant Jazz					
Chœurs (enfants/adolescents/adultes)		X		X	

(réouverture prévue fin 2025  
 Contacter le CRD Val Maubuée,  
 à Noisiel pour les enseignements prévus)

EN NE	MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
	X	X		X	X
	X	X		X	X
	X	X		X	X
	X			X	X
		X		X	
	X				
		X			
		X		X	X
	X	X		X	X
	X	X		X	X
	X	X		X	X
		X		X	X
		X			X
	X	X		X	X
	X	X		X	X
				X	X
	X				
	X	X		X	X
		X			
	X	X		X	X
	X			X	X
	X	X		X	X
	X			X	X
		X			
	X	X		X	X

# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE	M
<b>ATELIERS ET ENSEMBLES</b>					
Comédie musicale					
Accompagnement au piano et déchiffrage					
Atelier chanson					
Atelier percussions mandingues (djembés)		X			
Atelier piano					
Ateliers jazz/MAA		X	X	X	
Big Band					
Consort et broken consort		X		X	
Contrepoint médiéval et lecture sur les sources					
Direction d'orchestre					
Ensemble de musique ancienne		X			
Ensemble percussions cubaines et brésiliennes (batucada)		X			
Musique Assistée par Ordinateur					
Musique de chambre	X	X	X	X	
Groupes de musiques actuelles		X	X		
Improvisation					
Orchestre à cordes 2 <sup>e</sup> cycle		X			
Orchestre adultes	X				
Orchestre d'harmonie d'élèves		X			
Orchestre junior	X	X	X		
Orchestre symphonique		X		X	
Steelband		X			
Gamelan (percussions traditionnelles de Java)					
Musiques du monde					
Initiation Musiques Actuelles					

(réouverture prévue fin 2025  
 Contacter le CRD Val Maubuée,  
 à Noisiel pour les enseignements prévus)

EN NE	MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
				X	
		X		X	X
				X	X
		X			
		X			
	X	X		X	X
		X			
		X			
		X			
		X			
					X
		X			
	X			X	
	X	X		X	X
				X	X
	X	X			X
		X			
		X		X	
		X		X	
	X			X	X
				X	
					X
				X	X

# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / DANSE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COUNTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE	M
Éveil 4 ans (moyenne section)					
Éveil 5 ans (moyenne section)					
Initiation 6 ans (CP)					
Initiation 7 ans (CE1)					
Classique à partir de 8 ans (CE2)					
Contemporaine à partir de 8 ans (CE2)					
Jazz à partir de 8 ans (CE2)					
Hip-Hop à partir de 10 ans (CM)					
Formation Musicale danseur					
Préparation corporelle (barre au sol/Stretching)					
Ateliers chorégraphiques					
Formation pour projets personnels					

(réouverture prévue fin 2025  
 Contacter le CRD Val Maubuée,  
 à Noisiel pour les enseignements prévus)

EN NE	MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
				Danse et Musique	Danse et Musique
	X	Danse et Musique		Danse et Musique	Danse et Musique
	X	Danse et Musique		Danse et Musique	Danse et Musique
	X	Danse et Musique		Danse et Musique	Danse et Musique
	X	Danse et Musique		x (sans pointe)	x (sans pointe)
	X	X		X	X
	X	X		X	X
		X			
		X		X	
				X	X
	X			X	X
				X	

# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / THÉÂTRE

INTITULÉ	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE	M
Éveil 5-6 ans					
Enfants 7-13 ans			X		
Adolescents à partir de 14 ans			X		
Adultes			X		
COP - cycle d'Orientation Professionnelle CPES - Cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur					

(réouverture prévue fin 2025  
 Contacter le CRD Val Maubuée,  
 à Noisiel pour les enseignements prévus)

EN NE	MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
		Théâtre-Danse ou Théâtre-Musique			Musique - Théâtre
		X		X	X
		X		X	X
		X		X	X
		X			

# DES CONSERVATOIRES ACCESSIBLES À TOUS



Le projet d'établissement du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne (2024-2028) donne la "feuille de route" des orientations de chaque conservatoire. Tout en conservant les spécificités liées à chaque ville, les conservatoires déclinent les actions autour de 3 grands axes de politique culturelle :

- **Faire société**
- **Ressembler à son territoire**
- **Contribuer à l'attractivité et au rayonnement**

Grâce à des actions concrètes auprès des publics divers, les conservatoires ont pour objectifs **d'accueillir tous les publics**, d'être au plus proche de la **vie locale**, de **rayonner sur le territoire** tout en **s'adaptant à un monde en constant mouvement**.

Le réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne s'inscrit pleinement dans la mission de service public de l'enseignement artistique au bénéfice du plus grand nombre d'habitants. Pour cela, il développe une offre alliant éducation aux et par les arts, épanouissement personnel et collectif au centre des objectifs...

**Chaque habitant peut trouver sa place dans les conservatoires, quel que soit son profil, son envie, son âge et sa motivation.**

## 1. LA SENSIBILISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Parce que la pratique artistique est un élément constitutif de la construction heureuse des enfants, les conservatoires de Paris - Vallée de la Marne déploient plusieurs possibilités à partir de 4 ans, soit en milieu scolaire, soit directement dans les 9 conservatoires.

### **Le partenariat avec l'Éducation nationale : un plan d'exception**

#### 1 • Les Interventions en Milieu Scolaire (IMS):

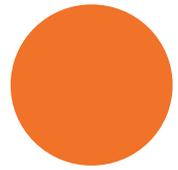
Depuis 2018, des interventions musicales ont lieu dans les différentes écoles du territoire. Ce plan d'envergure est fondé sur le principe qu'au sein de son parcours scolaire en école élémentaire, chaque enfant doit rencontrer, au moins une année entière, la pratique musicale. Il a été déployé pour près de 7 000 enfants tous les ans.

Plus de 300 heures d'enseignement hebdomadaires dans les écoles ont lieu chaque semaine effectuées par 20 enseignants des conservatoires.

Plusieurs formats coexistent: les séances hebdomadaires mais aussi le système des classes orchestres, qui peuvent associer danse et musique, car depuis peu, la danse et le théâtre font partie des enseignements dispensés avec la musique.

Car depuis peu, la danse et le théâtre ont intégré l'offre d'enseignement aux côtés de la musique.

Environ 5000 enfants se produisent sur scène chaque année.



## 2 • Les Classes à Horaires Aménagés (CHAM) :

En direction des enfants et des collégiens désireux de concilier scolarité et pratique artistique, et en partenariat avec l'Éducation nationale, Les collèges Pierre-Weczerka à Chelles et Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne, permettent de suivre un apprentissage de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> avec des aménagements d'horaires. Pour tout renseignement et/ou inscription, contacter le conservatoire Jacques-Higelin, à Chelles et le CRD Val Maubuée, à Noisiel (avant le mois de février de chaque année).

## L'éveil et l'initiation à la danse, à la musique et au théâtre

Au sein de chaque conservatoire, et à partir de 4 ans (en fonction des sites et des disciplines), il est possible de s'initier à la musique, la danse et le théâtre.

Grâce à des séances hebdomadaires, les enfants évoluent dans des cours qui leur feront découvrir de manière ludique et créative plusieurs aspects de la musique de la danse ou du théâtre.

Ils peuvent ainsi choisir entre 7 et 8 ans, leurs futures pratiques artistiques.

## 2. LA DÉMARCHÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les conservatoires accueillent les personnes en situation de handicap et étudient les situations individuelles pour y apporter, au maximum des possibilités, une réponse adaptée.

Une professeure référente vous accompagnera pour mettre en place un parcours adapté (sur contrat) selon les besoins spécifiques.

Un rendez-vous peut être demandé avant toute inscription pour discuter de la situation et réfléchir ensemble aux aménagements nécessaires.

Soutenu  
par



### Référentes handicap par site :

**Chelles/Brou-sur-Chantereine/Courtry** : en cours de recrutement

**Torcy/Vaires-sur-Marne** : Marie-Bénédicte Jacquemart – mb.jacquemart@agglo-pum.fr

**Noisiel/Champs-sur-Marne/Lognes (CRD)** : Laëtitia Desprez – l.desprez@agglo-pum.fr

**Pontault-Combault/Roissy-en-Brie** : Claudine Lagoguey – c.lagoguey@agglo-pum.fr

**Coordinatrice du réseau des conservatoires pour le handicap** : Naäma Breedijk – n.breedijk@agglo-pum.fr

## 3. UNE PÉDAGOGIE QUI SE RENOUVELLE ET S'ADAPTE

Parce que les conservatoires forment avant tout des amateurs et que les façons d'apprendre évoluent, l'offre pédagogique se multiplie en fonction des envies et de la volonté d'implication de chacun.

Cela permet des parcours d'apprentissages variés :

- pour débiter, apprendre, se perfectionner avec un objectif : celui de jouer, danser, chanter ensemble,
- qui prennent en compte les contraintes familiales (nombres de venues, déplacements, parents séparés...)
- qui se renouvellent en intégrant des propositions comme la danse Hip-Hop
- qui donnent aussi la possibilité de l'aventure professionnelle en musique ou en théâtre.

La pratique amateur autonome étant l'objectif principal des conservatoires, ces derniers offrent la possibilité d'accéder :

- aux 2 studios d'enregistrement de Paris - Vallée de la Marne (La Forge à Sons et le Music'Hall Source) pour un coaching de groupe et/ou un accompagnement de projet artistique
- aux différentes harmonies des villes (partenariat)
- à tous les ateliers, ensembles et orchestres des conservatoires (voir tableau des disciplines, pages 8-11)

## **4. UNE TARIFICATION EN FONCTION DES RESSOURCES DES FAMILLES**

Au moyen d'une tarification sur la base des ressources financières, un taux d'effort est calculé, rendant ainsi équitable pour les usagers, la participation financière au coût des frais de scolarité.

Les tarifs débutent à 30 € par an jusqu'à 456 € maximum par an pour les habitants de Paris - Vallée de la Marne, calculés en fonction des revenus du foyer.

Des frais de 20 € sont également demandés lors de l'inscription.

Des instruments peuvent être loués, avec une priorité aux débutants, pour un forfait de 100 € par an.

La participation aux ateliers, ensembles et orchestres seuls est forfaitaire: 46 € par an

# **LES STUDIOS**

Les studios d'enregistrement et de répétitions à Paris - Vallée de la Marne accueillent tous les musiciens amateurs ou professionnels du territoire porteurs d'un projet artistique.

Gérés par l'Agglo, ces studios travaillent ensemble pour apporter aux musiciens une offre complète et adaptée. Selon les projets, enregistrement ou répétition, et les besoins matériels (amplis, clavier, batterie), les musiciens seront orientés vers l'un des 3 studios de Paris - Vallée de la Marne, et accueillis par une équipe spécialisée et formée à l'enregistrement professionnel.

## **1. LE MUSIC'HALL SOURCE**

### **Enregistrement, coaching :**

Situé dans le même bâtiment que le conservatoire de la Ferme d'Ayau, entièrement conçu par un acousticien et équipé d'un matériel de pointe, le studio Music'Hall Source accueille professionnels et amateurs.

**Tarifs :** Tarif horaire unique de 1 à 6 personnes

Habitants de Paris - Vallée de la Marne : 20 €

Élèves du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne : 18 €

Extérieurs : 30 €

### **Horaires :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 20h

Samedi de 11h à 17h

### **Renseignements et réservations :**

Uniquement par téléphone au 01 60 37 29 85

Pôle culturel de la Ferme d'Ayau, avenue Maurice de Vlaminck à Roissy-en-Brie

## 2. LE STUDIO DES PASSERELLES

### Studio de répétition :

Au sein du pôle culturel Les Passerelles, un studio entièrement équipé (batterie, clavier, amplis basse, guitare...) et insonorisé vous accueille pour des créneaux de répétitions sur réservation à l'heure.

**Tarifs :** Tarif horaire unique de 1 à 6 personnes

Habitants de Paris - Vallée de la Marne : 11 €

Extérieurs : 15 €

### Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 11h à 20h

Jeudi et samedi de 11h à 17h

### Renseignements et réservations :

Uniquement par téléphone au 01 60 37 29 85

Pôle culturel Les Passerelles, 17 rue Saint-Clair à Pontault-Combault

## 3. LA FORGE À SONS

La Forge à Sons, située à Torcy, accompagne les musiciens et assure la production audio et audiovisuelle, de tous porteurs d'un projet artistique de musique amplifiée. Rattachée aux conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, la Forge à Sons permet de bénéficier, sur inscription à l'année, d'un créneau de répétition de 2h hebdomadaire, ainsi qu'un accompagnement artistique visant à développer le projet.

### Son offre comporte :

- La conduite de répétition
- L'enregistrement
- Le travail de production MAO
- Le coaching ponctuel vocal ou instrumental
- Le travail en résidence scénique
- La programmation sur les scènes du territoire

### Tarifs :

Inscriptions annuelles et pouvant être facturées par trimestre.

Tarif forfaitaire individuel, habitants de Paris - Vallée de la Marne : 93,74 € plus frais d'inscription de 20 € (Pour les résidents extérieurs les frais d'inscription sont de 30 €).

### Horaires :

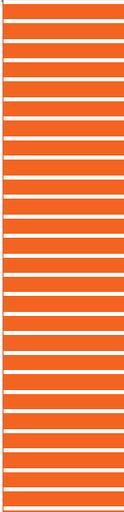
Lundi au vendredi de 9h30 à 22h30

Samedi sur rendez-vous

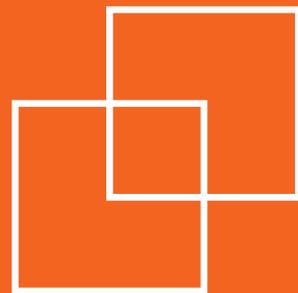
### Renseignements et réservations :

Par téléphone 06 81 58 79 25

La Forge à sons, 5, cours de l'Arche Guédon à Torcy



**LE PÔLE  
BROU-SUR-CHANTEREINE/  
CHELLES/COURTRY**



# 3 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires de **Le Kiosque, Jacques-Higelin et Simone-Veil**, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de La Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

**Ils ont pour mission principale la formation de musiciens et comédiens amateurs** ainsi que celle de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry, s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 3 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

## **Le Pôle Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry, c'est aussi :**

- 1 directeur
- 1 directrice-adjointe
- 1 responsable administrative
- 6 agents d'accueil et administratifs
- 3 agents techniques
- 70 enseignants
- 900 élèves enfants, adolescents et adultes
- 4 sites (dont un provisoire)
- 1 salle de spectacle
- 27 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)
- 1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)

## LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec :

- Un accent particulier mis sur les pratiques collectives et la pratique amateur
- Une offre balayant un large panel d'esthétiques (musique classique, musiques actuelles amplifiées, MAO et jazz, musique ancienne et percussions traditionnelles mandingues, cubaines et brésilienne, steelband)

Nos conservatoires sont des lieux de rencontre, d'échange et de partage où les élèves de toutes origines sociales pourront s'épanouir.

## LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques :

### 1. ÉVEIL ET INITIATION À LA MUSIQUE

Accessible aux enfants de 4 à 7 ans (de la moyenne section au CP) :

- séances collectives de 45' à 1h
- groupes de 6 à 10 enfants
- ces 2 années d'éveil se prolongent par une année d'initiation musicale permettant une découverte instrumentale en petits groupes.

### 2. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- **La formation musicale** pour lire, comprendre, écrire, chanter, jouer de la musique. En séances collectives, les élèves sont amenés à découvrir et s'approprier le langage musical sur partitions ou par mémorisation et à acquérir des repères entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui.  
*Durée des séances : 1h à 2h hebdomadaires, en fonction du niveau.*
- **La pratique collective** s'articule avec le cours de formation musicale. Elle permet aux élèves d'apprendre à jouer en orchestre, en ensemble, ou en atelier, de monter des programmes de concerts ou de participer à des projets d'envergure.  
*Durée des séances: 45 min à 1h30 hebdomadaires, selon l'atelier (chant choral pour les 2 premières années des enfants).*
- **La pratique instrumentale ou vocale** permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.  
*Durée des séances : de 30 min à 1h hebdomadaire en fonction du cycle.*
- **La préparation à la scène** comprend les prestations artistiques publiques ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet et certificat d'études musicales.



### 3. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)



Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

### 4. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental. (Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

### 5. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective. À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

#### Format du parcours :

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental entre 15 min et 30 min hebdomadaires

### 6. CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS – MUSIQUE (CHAM)

En partenariat avec le Collège Pierre-Weczerka à Chelles.

Depuis 2010, le conservatoire et le collège Pierre-Weczerka à Chelles sont partenaires dans la mise en œuvre de Classes à Horaires Aménagés Musique.

Ce dispositif permet aux collégiens qui l'intègrent de bénéficier d'aménagements d'horaires dans leur emploi du temps afin de suivre un apprentissage musical sur le temps scolaire à partir de la 6<sup>e</sup>.

L'admission se fait sur la base de la motivation des élèves en fin de CM2 (débutant ou non).

Contactez le conservatoire avant le mois de février de chaque année pour davantage de renseignements sur les modalités d'admission (réunion de présentation en février).

## LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par les 3 conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors des auditions de classes et des concerts,
- Les élèves découvrent et rencontrent des artistes confirmés, et se nourrissent de musiques de tous styles lorsqu'ils assistent à des concerts.

Tous les spectacles sont proposés gratuitement (sur réservation).





# **LE PÔLE VAIRES-SUR- MARNE/TORCY (CRI)**



# 2 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires Michel-Slobo (Conservatoire à Rayonnement Interdépartemental) et Olivier-Messiaen, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens et danseurs amateurs ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Vaires-sur-Marne/Torcy (CRI), s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 2 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

## **Le Pôle Vaires-sur-Marne/Torcy (CRI), c'est aussi :**

- 1 établissement classé par le Ministère de la Culture: Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (Michel-Slobo)
- 1 directeur
- 1 coordonnatrice pédagogique
- 1 responsable administrative
- 3 agents d'accueil et administratifs
- 2 agents techniques
- 55 enseignants
- 800 élèves enfants, adolescents et adultes
- 2 sites
- 30 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)
- 1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)

## LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE VAINES-SUR-MARNE/TORCY (CRI)

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec :

- Un accent particulier mis sur la pratique amateur (grand orchestre en sessions, coaching en musique de chambre)
- Le développement des musiques actuelles, notamment au conservatoire Michel-Slobo
- Une formation musicale organisée en modules thématiques, permettant de personnaliser le parcours de chaque élève

## LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques:

### MUSIQUE

#### 1. ÉVEIL ET INITIATION À LA MUSIQUE

Accessible aux enfants de 5 à 7 ans (de la grande section de maternelle au CP) :

- séances collectives d'1h
- groupes de 6 à 10 enfants
- un parcours de découverte (présentations et essais d'instruments) est proposé aux élèves d'éveil musical (CP)

#### 2. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

##### • Les modules de formation musicale

Dans ces cours, on apprend et expérimente les différents codages et notions musicales, que l'on met directement en pratique avec son instrument, avec le clavier, avec la voix. On y découvre et explore différents styles de musiques, à travers l'histoire et le monde.

Ces ateliers sont conçus pour permettre à chaque élève d'évoluer dans un parcours qui lui correspond, en fonction de ses aptitudes et de ses besoins liés à l'apprentissage de son instrument et de sa pratique. À la fin du cycle, chaque élève devra avoir validé au moins 4 modules thématiques.

*Durée des séances : 45 min à 1h hebdomadaires.*

##### • La pratique collective est au cœur de l'apprentissage.

Chaque élève est orienté vers une pratique d'ensemble, d'atelier, ou d'orchestre à partir de la 3<sup>e</sup> année du cycle 1.

*Durée des séances : 45 min à 1h30 hebdomadaires, selon l'atelier/ensemble/orchestre (chant choral au sein de la Formation Musicale pour les 2 premières années des enfants).*

##### • La pratique instrumentale ou vocale permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.

*Durée des séances : de 30 min à 1h hebdomadaires en fonction du cycle.*

##### • La préparation à la scène comprend les prestations artistiques publiques ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.



Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet et certificat d'études musicales.

### 3. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
  - D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir avec la direction.
- Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

### 4. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un ou plusieurs ateliers, ensembles, groupes ou orchestres pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental. (Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

### 5. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective. À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

**Format du parcours :**

- Choix d'une ou plusieurs pratiques collectives
- Soutien instrumental 30 min hebdomadaires



## DANSE

### 1. ÉVEIL ET INITIATION À LA DANSE

Accessible aux enfants dès 5 ans (dès la grande section de maternelle):

- séances collectives d'1h
- groupes de 10 à 15 enfants

### 2. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (diplômant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2):

- Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève : danse classique, danse contemporaine ou danse jazz.

*Séances: 2 séances hebdomadaires minimum, durée variable en fonction du cycle.*

- Ce parcours peut être complété par un 3<sup>e</sup> cours d'une discipline complémentaire et suppose la participation à plusieurs prestations chorégraphiques dans l'année.

### 3. PARCOURS SUR CONTRAT

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir. Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

#### 4. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

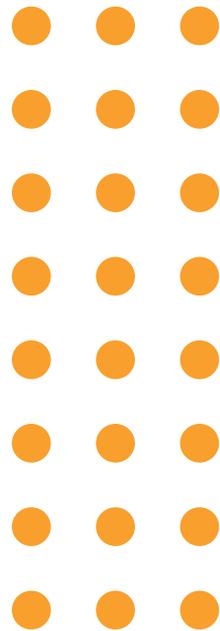
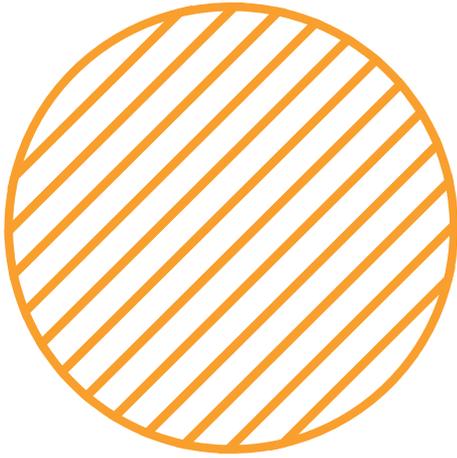
L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

#### LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par les conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors de différents événements, auditions, projets ou spectacles, dans leur ville et sur le territoire,
- Ils découvrent et rencontrent des artistes confirmés, se nourrissent et apprennent en étant en contact avec la diversité et la richesse du monde artistique.







**LE PÔLE  
CHAMPS-SUR-MARNE/  
NOISIEL/LOGNES (CRD)**



# 2 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires Lionel-Hurtebize et Val Maubuée (Conservatoire à Rayonnement Départemental) forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens, danseurs et comédiens amateurs ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

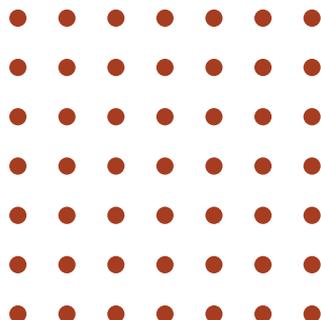
Le pôle d'enseignement artistique Champs-sur-Marne/Noisiel/Lognes (CRD), s'inscrit dans une démarche d'accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 3 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

## Le Pôle Champs-sur-Marne/Noisiel/Lognes (CRD), c'est aussi :

- 1 établissement classé par le Ministère de la culture: Conservatoire à Rayonnement Départemental (Val Maubuée)
- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 1 responsable administrative
- 6 agents d'accueil et administratifs
- 4 agents techniques
- 80 enseignants
- 900 élèves enfants, adolescents et adultes
- 3 sites (dont un à Lognes)
- 1 salle de spectacle
- 37 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)
- 1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)



## LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL/LOGNES (CRD)

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec des propositions à destination des enfants, adolescents et adultes du territoire, mais également des enseignements plus spécifiques qui permettent un rayonnement plus large.

Les points forts de ce projet :

- Le périmètre des propositions qui englobent la musique, le théâtre et la danse
- Des parcours qui permettent à la fois la pratique en amateur et la préprofessionnalisation, avec des passerelles entre les deux
- Des propositions pédagogiques riches et complètes qui ouvrent la porte à la professionnalisation en théâtre et en musique

## LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques en musique, danse et théâtre :

### MUSIQUE

#### 1. ÉVEIL PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Musique-Théâtre)

Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupes de 12 enfants



#### 2. INITIATION

- à la musique : à partir de 6 ans (CP), séance de 1h hebdomadaire avec la découverte des instruments ou
- pluridisciplinaire (musique-danse ou musique-théâtre) : à partir de 6 ans (CP), séance de 1h30 hebdomadaire

#### 3. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1) jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- **La Formation Musicale** pour lire, comprendre, écrire, chanter, jouer de la musique. En séances collectives, les élèves sont amenés à découvrir et s'approprier le langage musical sur partitions ou par mémorisation et à acquérir des repères entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui.  
Durée des séances : 1h à 2h hebdomadaires, en fonction du niveau.
- **La pratique collective** s'articule avec le cours de formation musicale. Elle permet aux élèves d'apprendre à jouer en orchestre, en ensemble, ou en atelier, de monter des programmes de concerts ou de participer à des projets d'envergure.  
Durée des séances : 45 min à 1h30 hebdomadaires, selon l'atelier (chant choral pour les 2 premières années des enfants).



- **La pratique instrumentale ou vocale**, permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.  
Durée des séances : de 30 min à 1h hebdomadaire en fonction du cycle.
- **La préparation à la scène**, comprend les prestations artistiques publiques, ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet, certificat et diplôme d'études musicales.

#### **4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)**

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée
- d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques

#### **5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)**

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental.  
(Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

#### **6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)**

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective. A partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

**Format du parcours :**

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental entre 15 min et 30 min hebdomadaires maximum

#### **7. CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS – MUSIQUE (CHAM)**

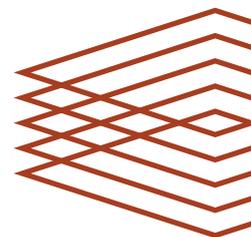
En partenariat avec le collège Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne.

Depuis 2010, le conservatoire et le collège Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne sont partenaires dans la mise en œuvre de Classes à Horaires Aménagés Musique.

Ce dispositif permet aux collégiens qui l'intègrent de bénéficier d'aménagements d'horaires dans leur emploi du temps afin de suivre un apprentissage musical sur le temps scolaire à partir de la 6<sup>e</sup>.

L'admission se fait sur la base de la motivation des élèves en fin de CM2 (débutant ou non).

Contactez le conservatoire avant le mois de février de chaque année pour davantage de renseignements sur les modalités d'admission (réunion de présentation en février).



## DANSE

### 1. ÉVEIL PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Danse-Théâtre)

Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupes de 12 enfants

### 2. INITIATION

- à la danse : durant 2 années
  - à partir de 6 ans (CP), séance de 1h hebdomadaire
  - à partir de 7 ans (CE1), 2 séances de 1h par semaine
- Pluridisciplinaire (musique-danse ou danse-théâtre ou musique-théâtre) : à partir de 6 ans (CP), séance de 1h30 hebdomadaire

### 3. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (diplômant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2).

- Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève: danse classique et danse contemporaine.  
*Séances : 2 séances hebdomadaires minimum, durée variable en fonction du cycle.*
- Ce parcours est complété par un 3<sup>e</sup> cours d'une discipline complémentaire (Formation Musicale danseur) et suppose la participation à plusieurs prestations chorégraphiques dans l'année.

### 4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir. Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques

### 5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

Atelier Hip-Hop (à partir du CM2), séance hebdomadaire de 1h à 1h30.

## THÉÂTRE

### 1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Danse-Théâtre ou Musique-Théâtre)

- Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)
  - séance hebdomadaire de 1h
  - groupes de 12 enfants
- Accessible aux enfants de 6 ans (CP)
  - séance de 1h30 hebdomadaire
  - groupe de 12 enfants



## 2. INITIATION AU THÉÂTRE

- À partir de 7 ans jusqu'à 10 ans, 1h30 par semaine
- À partir de 11 ans jusqu'à 13 ans, 2h par semaine

## 3. PARCOURS D'ÉTUDES THÉÂTRALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 14 ans jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 1 à 2 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- Cycle 1 (14-16 ans) : 2h par semaine
- Cycles 2 et 3 (17 ans et plus) : 3h par semaine
- Cycle 3 (adultes) : 3h par semaine

Un cours, non diplômant, est proposé pour les adultes : 3h par semaine

## 4. LA CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (NON DIPLÔMANT)

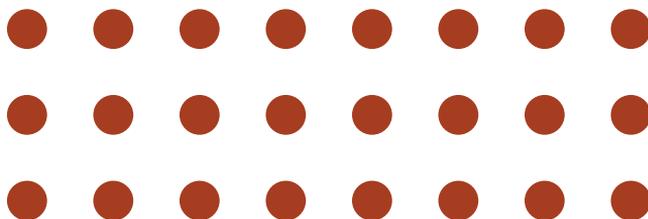
2 années pour se préparer aux concours d'entrée des Etablissements d'Enseignement Supérieur de théâtre à visée professionnelle :

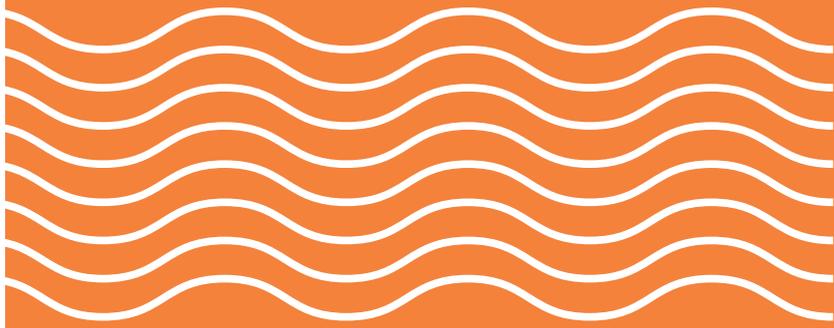
- entre 16h et 20h par semaine
- entrée sur concours
- Statut étudiant
- les enseignements : marionnettes, danse, culture théâtrale, masque, clown, technique vocale et chant, Interprétation et training de l'acteur, préparation de spectacles.

## LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par les conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors de différents événements, auditions, projets ou spectacles, dans leur ville et sur le territoire,
- Ils découvrent et rencontrent des artistes confirmés, se nourrissent et apprennent en étant en contact avec la diversité et la richesse du monde artistique.





**LE PÔLE  
PONTAULT-COMBAULT/  
ROISSY-EN-BRIE**



# 2 SITES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires **Nina-Simone** et **Ferme d'Ayau** forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

**Ils ont pour mission principale la formation de musiciens, danseurs et comédiens amateurs** ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Pontault-Combault/Roissy-en-Brie s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 2 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

## **Le Pôle Pontault-Combault/Roissy-en-Brie c'est aussi :**

- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 1 responsable administrative
- 4 agents d'accueil et administratifs
- 2 agents techniques
- 55 enseignants
- 1100 élèves enfants, adolescents et adultes
- 2 sites
- 1 salle de spectacle + 1 Petit Théâtre (à Roissy-en-Brie)
- 35 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)
- 1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)



## LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

Le Pôle d'enseignement artistique Pontault Combault/Roissy-en-Brie développe un projet qui met tout en œuvre pour offrir un environnement stimulant et bienveillant, propice à l'apprentissage et à la créativité. Les conservatoires sont des lieux de rencontres et de partage où chaque élève peut trouver sa place et évoluer à son rythme.

## LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques en musique, danse et théâtre :

### MUSIQUE

#### 1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Musique-Théâtre)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min
- groupes de 14 enfants

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupe de 14 enfants



#### 2. INITIATION (multi-expression et découverte)

À partir de 7 ans (CE1-CE2)

- 2 séances hebdomadaires (45 min à 1h)
- 2 choix à faire entre plusieurs cours : chorale, gamelan (instrument de percussions traditionnelles javanais), initiation danse, initiation théâtre, découverte musicale et instrumentale...

#### 3. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1) jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes :

- **La participation aux projets pédagogiques est un élément constitutif du parcours d'Études** manifestations pédagogiques du conservatoire.

Pour le cycle 1 :

- Apprentissage instrumental: peut se faire en individuel ou en collectif (entre 30 min et 1h30)
- Apprentissage des compétences liées au "jouer ensemble" et Formation Musicale : (entre 1h et 1h30)

En fonction des instruments, les parcours sont majoritairement organisés pour regrouper les cours en 2 venues au conservatoire par semaine. Des options complémentaires peuvent être ajoutées au parcours en fonction des envies (danse, théâtre, ateliers, ensembles, orchestres...).

Pour le cycle 2 :

- **La pratique instrumentale ou vocale**, permet à chaque élève, dans la continuité du cycle 1 d'approfondir ses acquisitions pour aller vers davantage d'autonomie.  
Durée des séances : 45 min hebdomadaires.

- **La pratique collective** est en lien avec la pratique instrumentale avec une finalité de prestation scénique.  
Durée des séances : entre 45 min et 1h30 hebdomadaires suivant les ateliers ou ensembles
- **La formation musicale** est composée de modules thématiques (travail de l'oreille, lecture, improvisation, travail sur répertoire...), et permet d'être au plus près des besoins particuliers des élèves.  
Chaque élève doit, en lien avec son professeur référent, choisir un module par an.  
*Durée des modules : 1h15 hebdomadaire.*

Pour le cycle 3 :

- **La pratique instrumentale ou vocale**, permet à chaque élève, dans la continuité du cycle 2 d'approfondir ses acquisitions pour aller vers davantage d'autonomie.  
*Durée des séances : 1h hebdomadaire.*
- **La pratique collective** est en lien avec la pratique instrumentale avec une finalité de prestation scénique.  
*Durée des séances : entre 45 min et 1h30 hebdomadaires suivant les ateliers ou ensembles.*
- **La préparation à la construction d'un projet artistique** : encadré par le professeur de Formation Musicale, les élèves sont accompagnés à développer un projet scénique s'appuyant sur les ressources du conservatoire.  
*Durée des séances : 1h30 hebdomadaire.*

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet, certificat et diplôme d'études musicales.

#### 4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

#### 5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental.  
(Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

#### 6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective. À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

**Format du parcours :**

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental ou vocal 15 min hebdomadaires maximum



## DANSE

### 1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min
- groupes de 14 enfants

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupe de 14 enfants



### 2. INITIATION (multi-expression et découverte)

À partir de 7 ans (CE1)

- 2 séances hebdomadaires (45 min à 1h)

- 2 choix à faire entre plusieurs cours : chorale, gamelan (instrument de percussions traditionnelles javanais), initiation danse, initiation théâtre, découverte musicale et instrumentale...

### 3. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (diplômant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2).

Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève : danse jazz et danse contemporaine.

*Séances : 2 séances hebdomadaires minimum, durée variable en fonction du cycle (entre 1h15 et 1h30).*

À partir du cycle 2, ce parcours doit être complété par un 3<sup>e</sup> cours d'une discipline complémentaire (préparation corporelle, ateliers chorégraphiques, formation du danseur...) et suppose la participation à plusieurs prestations chorégraphiques dans l'année.

Il est possible de choisir une option en musique ou en théâtre (cours collectif uniquement) en complément des cours obligatoires.

### 4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée
- d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir. Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organisent autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques

### 5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

### 6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Chorégraphiques avec au centre de la formation, la pratique scénique.

À partir de 14 ans, il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est monter sur scène.

**Format du parcours :**

- 1 cours hebdomadaire
- Option : atelier chorégraphique ou préparation corporelle

## THÉÂTRE

### 1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Théâtre)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min
- groupes de 14 enfants

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupe de 14 enfants

### 2. INITIATION (multi-expression et découverte)

À partir de 7 ans (CE1-CE2)

- 2 séances hebdomadaires (45 min à 1h)
- 2 choix à faire entre plusieurs cours : chorale, gamelan (instrument de percussions traditionnelles javanais), initiation danse, initiation théâtre, découverte musicale et instrumentale...

### 3. INITIATION au théâtre

- Initiation 1 (8 ans-10 ans)
- Initiation 2 (11 ans-13 ans)

### 4. PARCOURS D'ÉTUDES THÉÂTRALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 14 ans.

Formation complète au théâtre structurée en 3 cycles de 1 à 2 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- Cycle 1 (15 ans) : 3h par semaine + cours complémentaire obligatoire au choix (atelier chanson, gamelan, comédie musicale, chorale adulte, présence scénique...)
- Cycle 2 (17 ans et plus) : 3h par semaine + cours complémentaire obligatoire au choix (atelier chanson, gamelan, comédie musicale, chorale adulte, présence scénique...)

### 5. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir. Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

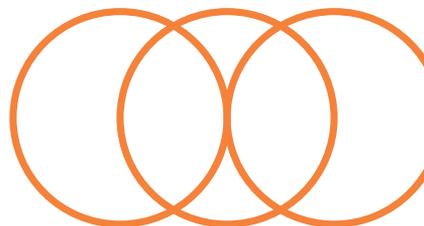
### 6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Théâtrales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir de 14 ans, il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble et de se produire sur scène.

Des cours, non diplômants, sont proposés :

- Adolescents à partir de 14 ans (1h30 hebdomadaires)
- Adultes (2h hebdomadaires)
- pour les adultes : 3h par semaine (non diplômant)



## LA SAISON DE DIFFUSION

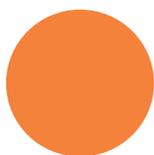
Le spectacle vivant rythme la vie du conservatoire.

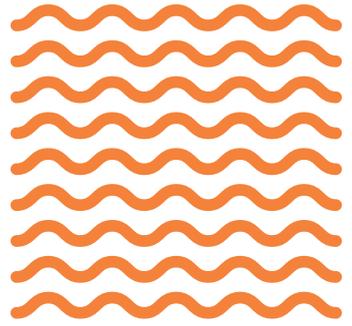
Chaque année, une saison riche et variée est proposée par les élèves des conservatoires sur toutes les scènes de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne. Ces spectacles sont à géométrie variable et partagent la volonté de mettre la musique, le théâtre et la danse à portée de tous.

Toute l'année, les élèves présentent leur progression sur les scènes de proximité :

**à Pontault-Combault**, à l'auditorium Nina-Simone, au Centre Photographique d'Île-de-France, dans les médiathèques François-Mitterrand et Pierre-Thiriot, et aux Passerelles, la scène de Paris - Vallée de la Marne

**à Roissy-en-Brie** au Petit Théâtre, à la médiathèque Aimé-Césaire et à la Grande Halle.





# INFOS PRATIQUES

## S'inscrire

Pour toute demande d'inscription, une fiche de vœux, téléchargeable sur le site Internet des conservatoires, est à remplir et à retourner à l'administration du conservatoire par mail ou dépôt à l'accueil.

## Se réinscrire

Chaque année, les élèves sont invités à procéder à leur demande de réinscription pour la saison suivante.

Ces inscriptions se font par voie électronique, *via* un espace extranet "familles".

Passée la date limite de la période des réinscriptions, celle-ci est traitée comme une nouvelle inscription sans priorité liée à la précédente inscription.

## Règlement intérieur

La vie au sein du conservatoire est encadrée par un règlement intérieur consultable à l'accueil de chaque établissement et téléchargeable sur le site internet des conservatoires. Toute personne inscrite dans l'un de ces conservatoires est tenue de souscrire aux dispositions de ce règlement.

## Tarification au taux d'effort et modalités

Cette tarification consiste à appliquer un coefficient d'effort au revenu pour déterminer un tarif individualisé pour chacune des familles. Ce taux varie également en fonction du nombre d'enfants à charge au sein du foyer. Les revenus pris en compte sont ceux figurant dans la rubrique revenu imposable de la feuille d'imposition (année N – 1) du foyer.

Le calcul du taux d'effort sera effectué au sein de l'établissement choisi lors de l'inscription.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le Conseil Communautaire.

Il se décompose entre frais d'inscription et frais de scolarité :

- Les frais de scolarité

Ils sont annuels et calculés selon les revenus pour les résidents des 12 communes de l'Agglomération.

Pour les résidents extérieurs au territoire, les tarifs appliqués correspondent à un prix forfaitaire et incluent la totalité des cours et pratiques de l'élève pour l'ensemble de l'année scolaire.

Ils sont payables à l'année, avec possibilité de paiement échelonné.

Toute année entamée est due.

Les frais d'inscriptions s'élèvent à 20 € pour les élèves du territoire et à 30 € pour les élèves extérieurs au territoire. Ils ne sont pas remboursables.



# LISTE DES PIÈCES DEMANDÉES



- Ais d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) de toutes les personnes constituant le foyer. Si un foyer ne souhaite pas fournir son ais d'imposition, le plafond "1 adulte ou 1 enfant à charge" sera appliqué,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, quittance de loyer),
- Liuret de famille en cas de changement de situation,
- Formulaire de droit à l'image.

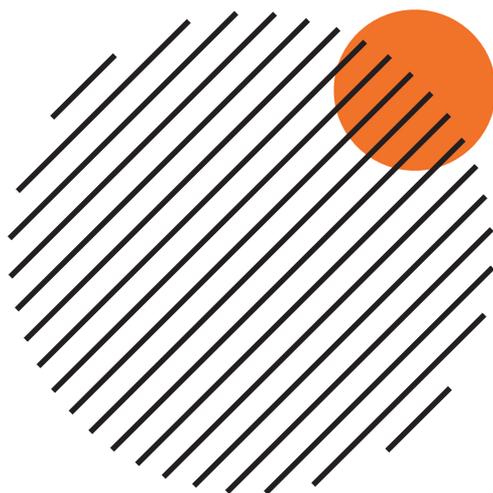
## MODES DE RÈGLEMENT

Espèces, chèques, virement, paiement en ligne, chèque culture, carte bancaire (Vaires-sur-Marne/Torcy uniquement)

## IMPAYÉS

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrir les sommes impayées.

La réinscription est conditionnée à une cotisation de l'année précédente acquittée en totalité.



# LE MODE DE CALCUL

Revenu imposable divisé par 12 et multiplié par le taux d'effort en fonction du forfait choisi.

Soit: Revenu imposable /12 = RI mensuel X taux d'effort % = Montant des frais de scolarités pour l'année.

*Exemple: Une famille dont le revenu imposable est de 40 000 € avec deux enfants à charge pour un choix de forfait B (Parcours de formation)  $40\,000 / 12 = 3333 \times 9,41\% = 313,63$  € pour l'année*

## LES FORFAITS

ÉLÉMENTS DE FACTURATION	ÉLÈVES TERRITOIRE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE	ÉLÈVES HORS TERRITOIRE
Tarification annuelle		
Droit d'inscription	20€	30€
Location d'instrument	100€	100€
Stage (tarif/jour)	11,59€	23,18€
Participation à des ensembles vocaux et instrumentaux (1 forfait par ensemble)	46,37€	69,55€
Musiques actuelles amplifiées (Forge à sons)	93,74€	93,74€
<b>Tarif A</b>	Taux d'effort	514,08€
<b>Tarif B</b>		684,93€
<b>Tarif C</b>		514,08€

## LA LOCATION D'INSTRUMENT

Elle est réservée, en priorité, aux élèves débutants qui en font la demande à l'inscription mais également à ceux qui pratiquent font le choix d'un instrument dit "rare" et/ou coûteux.

L'instrument est loué en bon état de fonctionnement. L'entretien, le renouvellement de ses accessoires ou les éventuelles réparations en cas de dommages sont à la charge de l'emprunteur.

Une attestation d'assurance spécifique pour la location des instruments est demandée.

Offre limitée en fonction de la disponibilité du parc instrumental.

# LES GRILLES TARIFAIRES

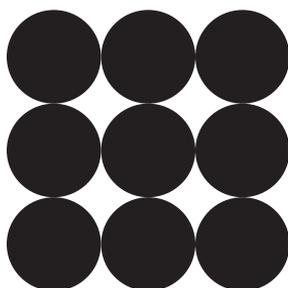
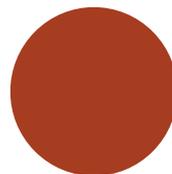
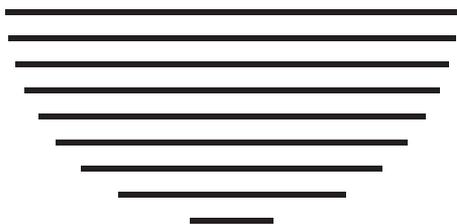
## LES GRILLES TARIFAIRES

TARIF A				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte/Éveil/Initiation</li> <li>• Formation musicale                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation musicale instrumentale</li> <li>Formation musicale voix</li> </ul> </li> <li>• Danse ou théâtrale (hors répertoire ou technique)</li> </ul>	Base de calcul: revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,36%	37,80€	343,23€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,23%	34,77€	316,02€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,4%	30,24€	278,22€

TARIF B				
Parcours complet de formation spécifique à chaque discipline	Base de calcul: revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,78%	49,89€	456,63€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,41%	45,36€	420,33€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 7,54%	40,83€	370,44€

TARIF C				
Parcours de pratique en accord avec l'équipe pédagogique	Base de calcul: revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,58%	37,80€	343,23€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,12%	34,77€	316,02€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,57%	30,24€	278,22€

Un double cursus est facturé Tarif B + Tarif C  
Toute année commencée est due



**Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne**

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy  
Tél.: 01 60 37 24 24 • [contact@agglo-pvm.fr](mailto:contact@agglo-pvm.fr)

[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)

